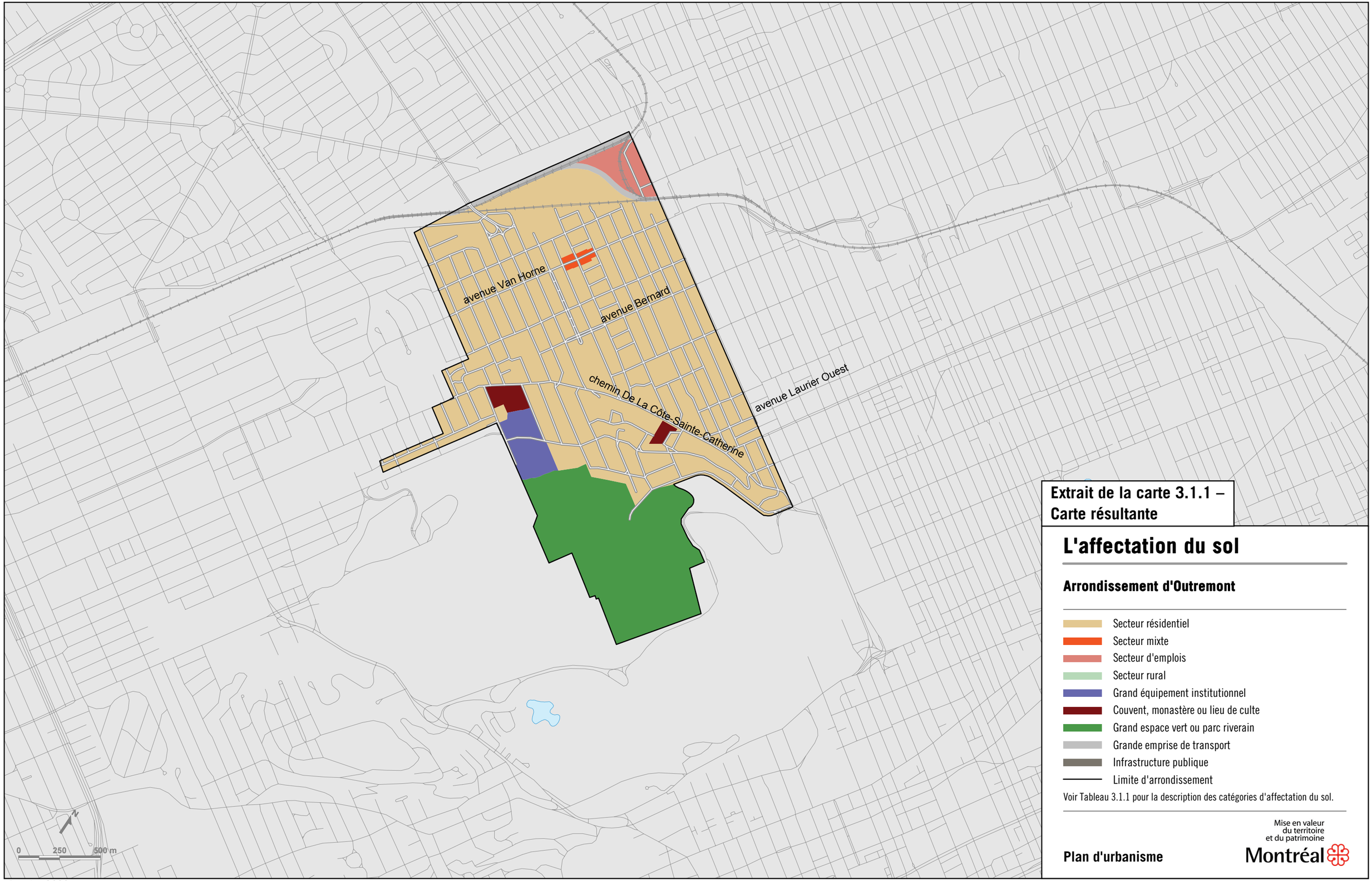

Extrait de la carte 3.1.1 – Carte résultante

L'affectation du sol

Arrondissement d'Outremont

- Secteur résidentiel
- Secteur mixte
- Secteur d'emplois
- Secteur rural
- Grand équipement institutionnel
- Couvent, monastère ou lieu de culte
- Grand espace vert ou parc riverain
- Grande emprise de transport
- Infrastructure publique
- Limite d'arrondissement

Voir Tableau 3.1.1 pour la description des catégories d'affectation du sol.

Plan d'urbanisme

Mise en valeur du territoire et du patrimoine

Montréal

Janvier 2009